

## **FICHE DE PROCEDURE**

### **Demande de duplicata d'un dossier d'inscription au permis de conduire**

Vous ne disposez plus de votre dossier d'inscription au permis de conduire (fermeture de votre auto-école, perte de votre dossier...) : vous devez adresser une demande de duplicata à la Direction départementale des territoires - L'Adret - 1 rue des Cévennes - 73011 CHAMBERY CEDEX.

#### **CONTENU DU DOSSIER DE DEMANDE :**

- L'original du Cerfa n° 14866\*01 que vous trouverez en téléchargement sur le site "service-public.fr" à la rubrique "services en ligne et formulaires" sous l'intitulé "demande de permis de conduire par inscription à l'examen". **Ce formulaire doit IMPERATIVEMENT être imprimé sur une seule page en recto-verso.**

- un imprimé de demande de duplicata de dossier 02, à télécharger sur le site de la préfecture de la Savoie ([www.savoie.gouv.fr](http://www.savoie.gouv.fr)), à remplir et à signer.

- 1 photographie d'identité récente et conforme aux normes (de face, tête nue, de format 35 mm x 45mm) comportant vos nom et prénom au verso, sans agrafe ni pliure (les photos scannées ne sont pas acceptées).

- Un justificatif d'identité : carte nationale d'identité sécurisée valide ou périmée depuis moins de cinq ans, ou passeport (si délivré depuis le 30/12/2005 : valide ou périmé depuis moins de cinq ans, sinon valide ou périmé depuis moins de deux ans), permis de conduire sécurisé, carte de séjour temporaire, carte de résident.

- Une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse.

**Votre dossier vous sera retourné à votre domicile.**